



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU FRONT ANTI-DIALOGUE EN RDC

### Dialogue ou tribunal : le choix de la République

Le Front Anti-Dialogue, mouvement citoyen et patriotique engagé pour la défense de la souveraineté du Peuple congolais, de l'État de droit et de l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo, s'est, jusqu'ici, opposé à l'idée de convoquer un dialogue politique inclusif qui ne serait, comme par le passé, qu'un **dialogue de plus** : un dialogue de façade, une **mascarade politique** destinée à organiser le partage du pouvoir entre élites, à recycler les violences armées et à **consacrer l'impunité des criminels**, notamment à travers les mécanismes de brassage et de mixage au sein de l'armée nationale.

Cette position, largement rappelée dans nos précédentes communications, est fondée sur une réalité largement documentée. Les rapports successifs des Nations unies établissent clairement la responsabilité du Rwanda comme pays agresseur, à la fois directement, et, astucieusement, par l'intermédiaire de ses supplétifs de l'AFC/M23. Dans ce contexte, prétendre organiser un dialogue politique sans reconnaissance préalable de cette agression, ni établissement des responsabilités, revient à **banaliser les crimes, à humilier les victimes et à affaiblir davantage l'État congolais**.

C'est pour ces raisons que nous nous opposons à la tenue d'un **dialogue politique dit "inclusif"**, tel que formulé par les évêques de la CENCO et de l'ECC. L'inclusivité ne peut pas servir de prétexte à l'effacement de la vérité, ni à l'intégration politique ou militaire de groupes armés soutenus par une puissance étrangère.

Nous tenons toutefois à être clairs : nous ne refusons pas le dialogue par principe. Nous refusons le mensonge organisé et les dialogues de compromission, de marchandage des intérêts nationaux et de contournement de la volonté populaire.

Le seul dialogue envisageable pour nous est un **dialogue de vérité sous contrainte de justice**, mais également des exigences de transparence, de responsabilité et de légitimité démocratique.

C'est pourquoi, le Front Anti-Dialogue propose aux organisateurs de ce dialogue d'exiger à toutes les formations politiques, religieuses et sociales qui seront invitées à prendre part auxdites assises à satisfaire au préalable aux exigences suivantes:

#### **1. Reconnaître explicitement l'agression étrangère contre la RDC telle qu'établie par les Nations unies**

En effet, à défaut d'un cadre clair reconnaissant l'agression étrangère, établissant les responsabilités et excluant toute intégration des groupes armés dans l'appareil de l'État, **le dialogue devient une alternative au tribunal**, et donc une trahison de la République.

La RDC n'a pas besoin d'un dialogue inclusif, mais d'un choix politique clair : **le dialogue avec les citoyens ou la justice contre les criminels. Pas les deux à la fois.**

#### **2. Publicité préalable des revendications et agendas**

Chaque organisation candidate au dialogue est tenue de rendre publics, avant l'ouverture des travaux, ses revendications, son agenda, ses desiderata, sa vision et ses perspectives institutionnelles, afin de permettre au Peuple congolais de connaître clairement ce que chacun entend défendre, négocier ou proposer en son nom.

Chaque organisation doit s'engager à exclure de ses revendications toute amnistie directe ou déguisée, notamment par le brassage et le mixage, tout partage du pouvoir avec des acteurs armés ou leurs parrains, et placer les victimes et la justice au cœur du processus politique.

#### **3. Transparence intégrale des travaux du dialogue**

Le Front Anti-Dialogue exige que l'ensemble des travaux du **dialogue de vérité sous contrainte de justice**, soit retransmis en direct, de manière continue et intégrale, par les médias nationaux et internationaux, ainsi que sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux, afin de garantir au Peuple souverain le droit de suivre, d'évaluer et de juger ce qui se dit, ce qui se décide, par qui et pour quels intérêts.

#### **4. Encadrement institutionnel des résultats du dialogue**

Les recommandations, résolutions et conclusions issues du Dialogue National Inclusif devront obligatoirement être :

- transmises au Parlement pour débat et entérinement au nom du Peuple congolais, détenteur originaire de la souveraineté ;
- soumises à la Cour constitutionnelle afin qu'elle en examine la conformité à la Constitution.

## **5. Conditions de crédibilité et de légitimité**

Le Front Anti-Dialogue indique qu' à défaut de ces préalables, le dialogue devient **une alternative au tribunal**, et donc une capitulation morale et institutionnelle de la République.

Il sera, par conséquent, dépourvu de crédibilité, de légitimité et d'acceptabilité politique.

Tout dialogue qui se tiendrait en dehors de ce cadre serait considéré comme illégitime, non représentatif de la volonté populaire et dépourvu de toute valeur juridique et politique contraignante pour le Peuple congolais.

Le Front Anti-Dialogue réaffirme avec force :

**la RDC n'a pas besoin d'un dialogue pour blanchir les crimes, mais d'un choix politique clair entre la justice et l'impunité.**

**Pas de dialogue sans vérité. Pas de vérité sans justice.**

**Nous ne dialoguerons pas avec des fusils encore fumants.**

Fait à Kinshasa, le 19 janvier 2026

Pour le Front Anti-Dialogue,

Héritier EKOTO ISASI  
Porte Parole

**FRONT  
ANTI-DIALOGUE EN RDC**